

DRAGAGE ET GESTION DES SEDIMENTS DE QUALITE NON IMMERGEABLE DES PORTS DE LA REGION BRETAGNE, NAVAL GROUP ET LORIENT AGGLOMERATION EN RADE DE LORIENT



Conférence CEREMA

24 janvier 2024

Le Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages (PGOD) de la rade de Lorient

☛ Une stratégie et une planification mutualisées et solidarisées à l'échelle de la rade :

➤ 4 Maîtres d'ouvrages portuaires : Région Bretagne, Lorient Agglomération, Naval Group, Cie des Ports du Morbihan

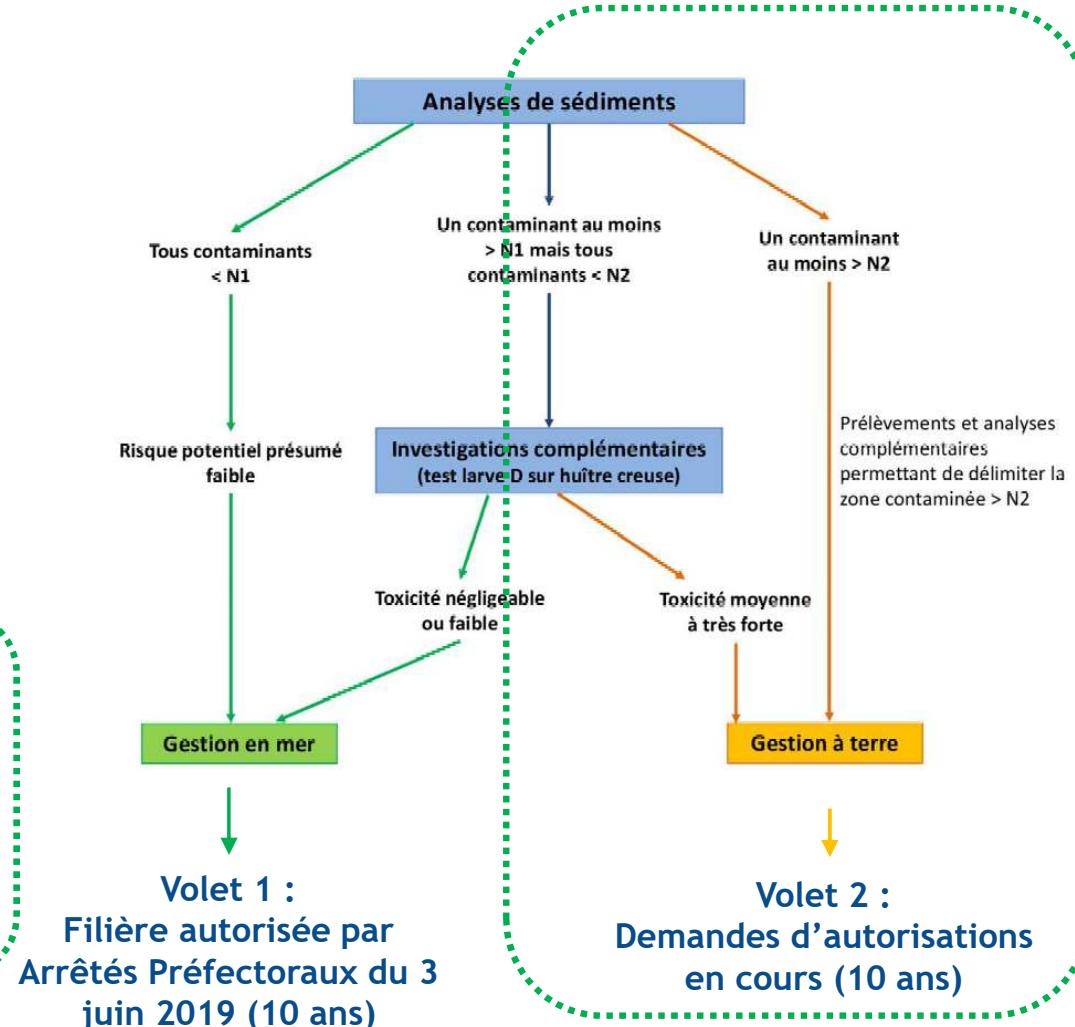
➤ Gestion différenciée et réglementée des sédiments dragués selon leur qualité, pour préserver l'environnement marin :

- **Volet 1 : Dragages de sédiments de qualité immergable**
- Clapage des sédiments au NW de Groix

▪ **Volet 2 : Dragages de sédiments de qualité non immergable**

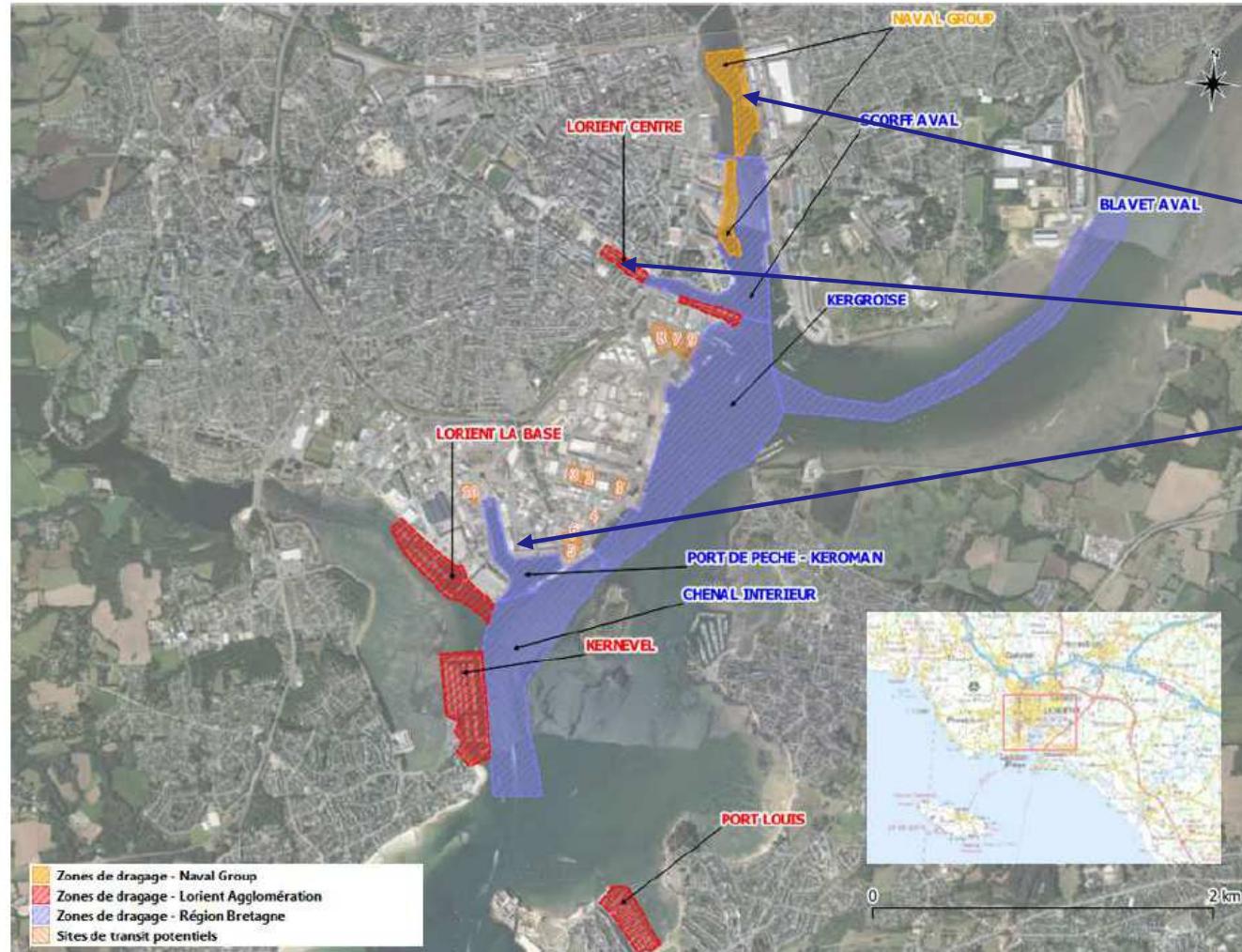
➤ Gestion et valorisation à terre de 150 000 m³ sur 10 ans

NB : Cie des Ports du Morbihan non concernée



Volet 2 : Dragages et gestion des sédiments de qualité non immergeable

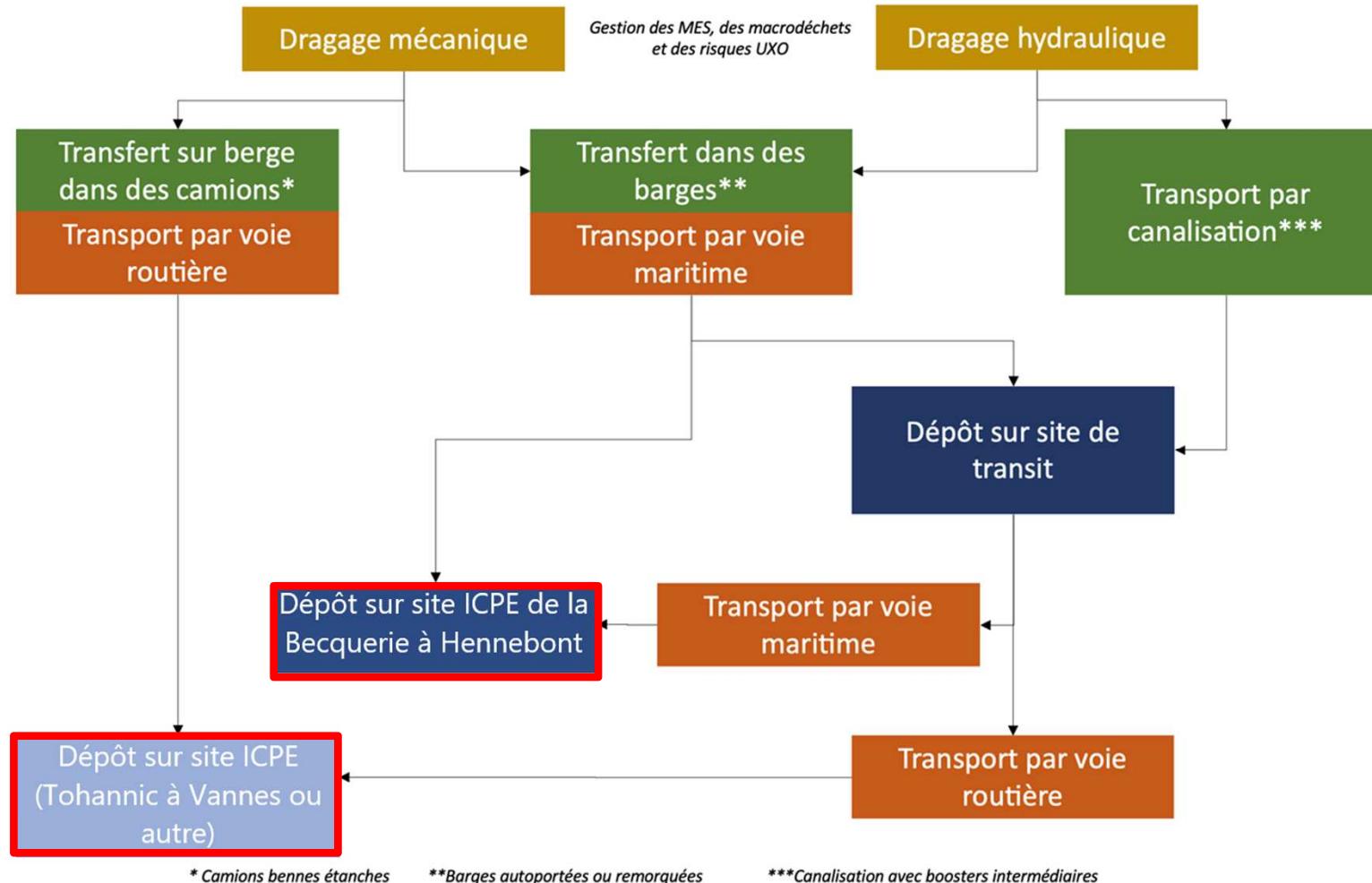
⌚ Périmètre et besoins prévisionnels de dragage :



- 150 000 m³ sur 10 ans
- Opérations prioritaires :
 - NG = 2 000 m³
 - LA - Avant-port = 35 000 m³
 - RB - Port de pêche = 25 000 m³

Volet 2 : Dragages et gestion des sédiments de qualité non immergeable

⌚ Schéma décisionnel pour garantir une pluralité des solutions possibles de gestion :



Volet 2 : Dragages et gestion des sédiments de qualité non immergeable

⇒ Quelle valorisation des sédiments ?

